



Niveau TERMINALE

RECUPERATION DES MANUELS SCOLAIRES



Vous rapportez vos manuels scolaires :

- soit une fois les épreuves terminées,
- soit le jour du résultat du bac et selon les dates du planning données au verso.

Les lycéens qui désirent rendre leurs livres avant l'examen, contactent la COOPERATIVE.



RAPPEL IMPORTANT

CONSIGNES	PENALITES
Chaque livre est couvert impérativement avec un plastique solide et transparent, qu'il ait été utilisé ou non.	5 € par exemplaire non couvert.
Le manuel plus ancien reçu dans l'état, est réparé, scotché si besoin. Le revêtement plastique déchiré, abîmé, est obligatoirement changé, que le livre ait été utilisé ou non.	5 € par manuel mal couvert.
Le livre est perdu ou détérioré.	Prix d'achat du livre à remplacer.
Les Admis 1er tour et recalés, rendent leurs manuels le Vendredi 6 juillet, obligatoirement . En cas d'absence avvertir la COOPERATIVE en amont.	10 € de pénalités de retard si absence non excusée.
Si tout est conforme, le chèque de caution de 150 € est restitué au lycéen. Les pénalités éventuelles sont prises le jour même et déduites de la caution. En cas de non retour des livres le chèque de caution de 150 € est encaissé le JEUDI 12 JUILLET 2018. (fermeture annuelle)	

PLANNING RESTITUTION

LUNDI 25 JUIN au JEUDI 5 JUILLET	VENDREDI 6 JUILLET	LUNDI 9 JUILLET et MARDI 10 JUILLET
Fin des épreuves Retour POSSIBLE Au FSE/COOP salle 007 RDC collège 9h00/12h00 lundi mardi mercredi jeudi vendredi 13h30/18h00 mardi jeudi	Résultats du bac Retour IMPERATIF ADMIS 1er groupe et RECALES A la coopérative face à la vie scolaire 8h30/12h00 13h30/17h00	ADMIS Oraux second groupe Retour DE SUITE après les épreuves Au FSE/COOP salle 007 RDC collège 9h00/12h00 13h30/17h00

NB : JEUDI 12 JUILLET 2018 – FERMETURE annuelle de la coopérative
Encaissement de toutes les cautions de 150 € en cas de non retour.